

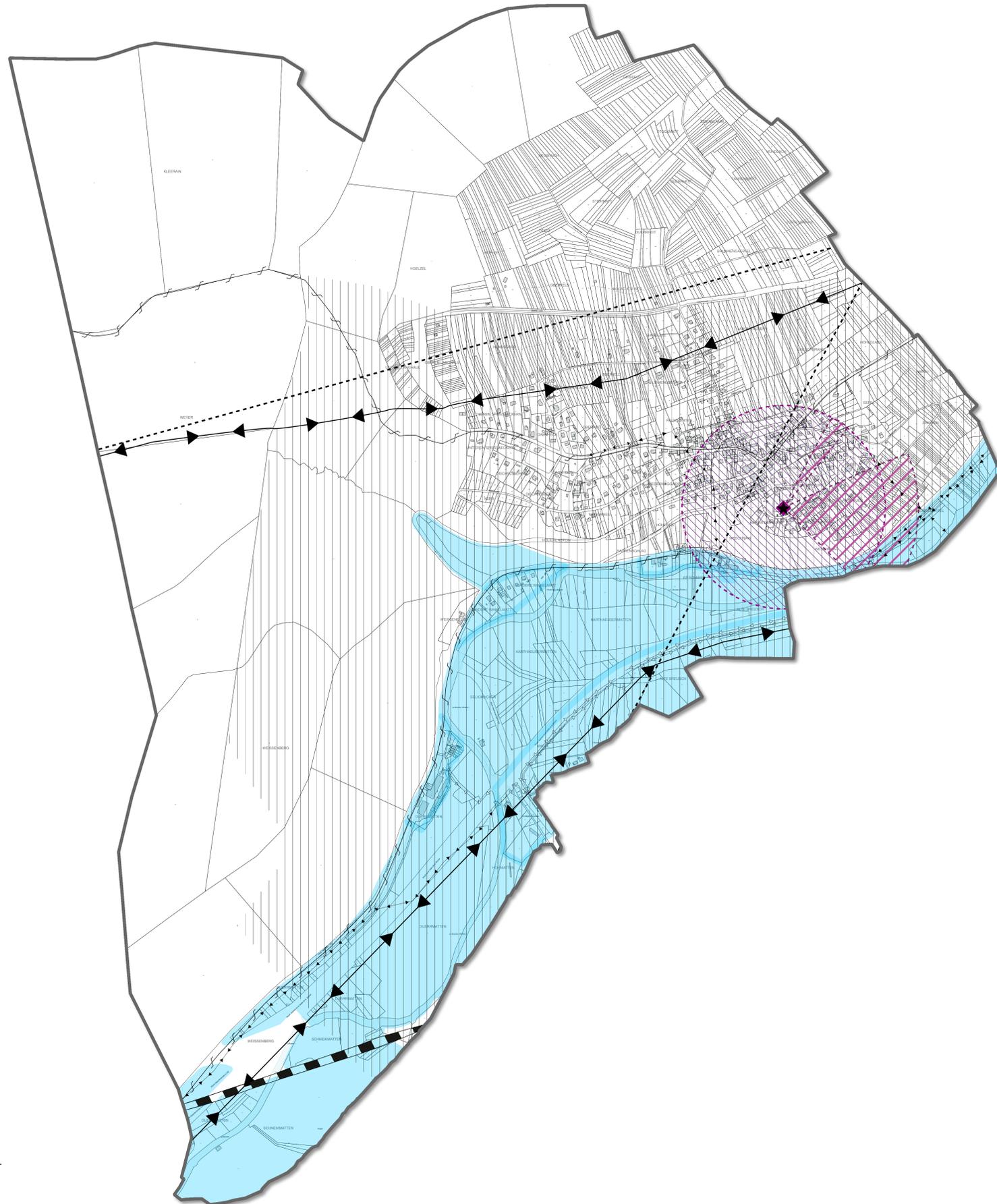
**Servitudes d'utilité publique**

- AS1 Protection des eaux potables :  
Périmètre de protection éloigné du forage  
A.E.P. n° 271-3-86 à GRESSWILLER
- I4 Lignes électriques :  
Ligne moyenne tension aérienne  
Ligne moyenne tension souterraine  
Ligne haute tension  
Ligne 63 kv N1 LUTZELHOUSE-MOLSHEIM  
Ligne 63 kv N1 SCHNECKE-WASSLORNE
- PM1 PPRI de la Bruche
- PT1 Protection des centres de réception radioélectrique  
contre les perturbations électromagnétiques :  
Zone de protection radioélectrique (cercle de 300 m de rayon)  
Centre radioélectrique de Mutzig - Heiligenberg
- PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission  
et de réception contre les obstacles :  
Zone de délogement Centre radioélectrique de Mutzig - Heiligenberg
- Liaison hertzienne de SARREBOURG-le Donon - STRASBOURG-Lauch  
Liaison hertzienne CHAMP DU FEU-Côte des myrtilles - DRACHENBRONN-Langenberg
- PT3 Réseaux de télécommunications
- Zone ferroviaire en bordure de laquelle peu vent s'appliquer les servitudes  
relatives au chemin de fer (Ligne SNCF de STRASBOURG-Ville à SAINT-DIE)

**Eléments de repérage et d'information**

- Bâtiments existants
- Parcelles

Mai 2015  
Source : DDT67, ARS Alsace, DREAL Alsace, RFF,  
©Plan Parcellaire de HEILIGENBERG®



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE HEILIGENBERG

**6b- PLAN DES SERVITUDES  
D'UTILITÉ PUBLIQUE**

ECHELLE 1/5000

